

Prix Martin Ennals
pour Défenseurs des Droits de l'Homme

Rapport Narratif 2008



**“AUX HEURES LES PLUS SOMBRES
DE MA VIE, LE PRIX MARTIN ENNALS
M’A APORTE UN IMMENSE ESPOIR”**

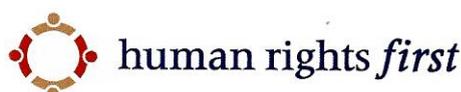
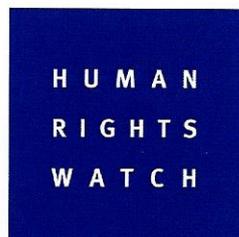
La Fondation Martin Ennals exprime sa profonde gratitude à tous ceux qui soutiennent Mutabar Tadjibaeva et ce qu'elle représente et lance un appel à la solidarité internationale afin qu'elle puisse poursuivre son travail de défense des droits de l'homme sans entrave ni harcèlement

1. INTRODUCTION

Ce rapport annuel résume les activités de la Fondation Martin Ennals (MEF) durant l'année 2008. Le premier chapitre offre un aperçu historique et présente les principaux objectifs du Prix Martin Ennals pour les Défenseurs des Droits de l'Homme (MEA).

Le MEA a été créé en 1993 lors de la Conférence de Vienne sur les Droits de l'Homme. Au fil des années, le MEA est progressivement passé d'une initiative modeste qui distinguait un défenseur des droits de l'homme exceptionnel à une véritable coalition des principales organisations des droits de l'homme qui permet d'offrir une protection efficace aux défenseurs des droits de l'homme grâce à l'utilisation des médias et notamment de la télévision, de la radio et d'Internet.

Le MEA est le résultat d'une collaboration unique entre dix ONG de droits de l'homme qui en constituent le Jury :



International Service for Human Rights



Le fait que le MEA soit le fruit de la coopération de ces ONG internationales en a fait le prix du mouvement des droits de l'homme dans son ensemble. Après quatorze années d'évolution constante, le MEA a permis de placer le mouvement des défenseurs des droits de l'homme sur le devant de la scène grâce à l'organisation d'un événement annuel qui attire les médias et les encourage à accorder d'avantage d'attention à la situation des défenseurs des droits de l'homme.

Le Secrétariat de la Fondation est situé à Genève où il est « hébergé » à tour de rôle par les organisations membres du MEA. Il est actuellement accueilli par l'Organisation Mondiale Contre La Torture (OMCT).

Les lauréats du prix sont sélectionnés sur la base de critères convenus tels que celui d'un travail prolongé et non violent pour la promotion et la protection des droits de l'homme face aux menaces. L'expertise des organisations membres -le Jury- garantit que la sélection sera faite sur la base de recherches sérieuses. Ainsi, la qualité exceptionnelle des lauréats des années passées, qui sont originaires de différentes régions du monde, a été reconnue et bon nombre d'entre eux ont reçu d'autres distinctions :



1994
Harry Wu
Chine



1995
Asma Jahangir
Pakistan



1996
Clement Nwankwo
Nigéria



1997
Samuel Ruiz García
Mexique



1998
Eyad El Sarraj
Palestine



1999
Natasha Kandic
Yugoslavie



2000
Immaculée Birhaheka
R. D. Congo



2001
Peace Brigades International
Colombie



2002
Jacqueline Moudeina
Tchad



2003
Alirio Uribe Muñoz
Colombie



2004
Lida Yusupova
Russie



2005
Aktham Naisse
Syrie



2006
Akbar Ganji
Iran



2006
Arnold Tsunga
Zimbabwe



2007
Kopalasingham Sritharan
Sri Lanka



2007
Rajan Hoole
Sri Lanka



2007
Pierre Claver Mbonimpa
Burundi



2008
Mutabar Tadjibaeva
Ouzbékistan

De courtes biographies de tous les lauréats ainsi que d'autres informations et images (dont des portraits filmés récents) sont disponibles sur le site : www.martinennalsaward.org. Ces personnes peuvent être contactées par le biais du Secrétariat de la Fondation Martin Ennals basé à Genève.

MEA et médias

Depuis l'an 2000, la cérémonie avait lieu dans le cadre du Festival International Médias Nord-Sud ayant lieu à Genève (et qui attire considérablement l'attention des producteurs de films et des journalistes du monde entier). Depuis 2008, la cérémonie apparaît comme le fruit d'un effort commun du MEA et de la Ville de Genève.

En 2003, la Télévision suisse (TSR) a entrepris de diffuser l'intégralité de la cérémonie de remise du Prix en direct en tant qu'évènement spécial de l'émission ZigZag Café. Le Prix a été remis à Alirio Uribe Muñoz par le Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme de l'époque, feu Sergio Vieira de Mello, suivi d'un hommage musical rendu par la très célèbre chanteuse d'opéra et défenseur des droits civils, Barbara Hendricks, suivi enfin d'une table ronde à laquelle feu Peter Ustinov a participé.

Cette diffusion en direct a été renouvelée l'année suivante pour la remise du Prix à Lida Yusupova. Le programme télévisé a été rediffusé à nouveau via TV5 aux téléspectateurs du monde entier, en Europe, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord et du Sud. A la fin de l'année 2004, la télévision espagnole, TVE International, a décidé de diffuser un programme de trente minutes sur le Prix Martin Ennals et sur Lida Yusupova. Cette diffusion a été organisée dans le cadre d'un programme à vocation éducative de la chaîne TVE International diffusé en Espagne et en Amérique Latine mais également dans d'autres pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie. En 2005, l'émission ZigZag café a été supprimée.

L'année 2005 a été une année particulière dans le sens où la Fondation Martin Ennals a dû mobiliser l'opinion publique internationale pendant plusieurs mois afin d'obtenir que son lauréat, Aktham Naisse, puisse bénéficier d'une protection urgente. Au moment où le lauréat du Prix était annoncé, Aktham Naisse se trouvait dans une situation périlleuse, où il risquait quinze années d'emprisonnement. Cette campagne a pu bénéficier de la formidable couverture de l'évènement par les médias du monde entier et a abouti à l'enregistrement d'une interview d'Aktham Naisse par la chaîne El-Jazeera, réalisée en février 2005 avec la coordination de la Fondation Martin Ennals. Le 15 avril 2005, cette interview a été abondamment diffusée dans toute la région, y compris en Syrie (deux fois par jour durant quatre jours). Deux mois plus tard, Aktham Naisse a été acquitté par la Cour suprême de sûreté de l'Etat et toutes les charges pesant contre lui ont été abandonnées.

En 2006, la Fondation Martin Ennals a dû adapter sa stratégie en matière de médias pour garantir un impact maximum dans les pays des lauréats où la liberté de la presse est inexistante. Ainsi, grâce à la radio, à Internet et aux DVD, le public iranien et zimbabwéen a pu suivre les nouvelles. Au niveau international, les informations ont été relayées par les voies traditionnelles de communication y compris les agences de presse.

En 2007, les principaux médias internationaux et locaux ont relayé l'information à propos des lauréats du Burundi et du Sri Lanka. Les lauréats ont été interviewés de nombreuses fois. Etonnamment, les autorités sri lankaises et burundaises ont officiellement reconnu l'annonce des lauréats du MEA 2007. Mais ce qui demeure le plus important est le fait que depuis le mois d'octobre, il est possible de visionner la version filmée des portraits des lauréats sur le site web www.martinennalsaward.org. Ceci permet donc à tout individu, où qu'il se trouve dans le monde, de visionner les films à tout moment et ce, gratuitement..

2. SELECTION DU LAUREAT DE L'ANNEE 2008

Après un examen préliminaire des 47 nominations, le Jury a établi une liste de 4 personnalités nominées. Leur nom n'a toutefois pas été dévoilé, à la demande de la famille de l'un d'entre eux, car elle estimait que cette publication pouvait mettre en danger certaines activités. Les autres nominés ont également soutenu cette demande. Une recherche minutieuse a ensuite été menée pendant quatre mois. Le 13 mai 2008, le Jury, réuni à La Haye, a sélectionné à l'unanimité Mutabar Tadjibaeva, d'Ouzbékistan, lauréate pour le MEA de l'année 2008.

Deux communiqués de presse ont été publiés en cinq langues (anglais, français, espagnol, allemand et russe). Le premier annonçait le nom de la lauréate et le second communiqué était relatif à la cérémonie de remise du Prix. Immédiatement après que le nom fut rendu public, la Fondation Martin Ennals a entrepris de mobiliser l'opinion publique internationale afin de protéger la lauréate et d'attirer le soutien du public vers elle et les défenseurs des droits de l'homme dans la région concernée. L'objectif, dans le cas de Mutabar Tadjibaeva, était de faire pression sur les autorités afin qu'elle sorte de prison le plus tôt possible. Les deux communiqués de presse ont été distribués par les services de presse des organisations membres du Jury et autres moyens de communication (tels que les correspondants des Nations Unies à Genève et New York).

En raison de la situation particulière de la lauréate, qui était emprisonnée lors de sa sélection par le Jury, le Prix Martin Ennals a eu recours à des mesures spéciales concernant l'annonce. Nous avons non seulement fait circuler le communiqué de presse à travers nos réseaux habituels mais nous avons également contacté nos partenaires, collègues et amis afin qu'ils puissent relayer l'information aussi largement que possible. Nous avons aussi porté cette nouvelle à l'attention des gouvernements et des organisations internationales. Nous avons mobilisé l'ensemble de notre réseau dans le but de faire sortir la lauréate de prison, en raison notamment de la détérioration de son état de santé. La réponse fut extrêmement positive et elle nous permit d'atteindre l'objectif principal : le 2 juin 2008, la lauréate put bénéficier d'une libération conditionnelle.

3. SOUTIEN INTERNATIONAL ET TRAITEMENT MEDICAL

L'année 2008 fut une année très particulière en raison du fait que le suivi et la coordination de la Fondation Martin Ennals accordés à la lauréate sur sa demande se sont avérés exceptionnels.

La lauréate 2008, unanimement sélectionnée par le Jury, est une personne qui se distingue par son courage et son sacrifice. Elle est un défenseur des droits de l'homme qui, bien qu'ayant été soumise à un traitement inhumain pendant près de trois années (internement psychiatrique forcé, chirurgie forcée, cent jours consécutifs passés en cellule d'isolement durant deux hivers très rigoureux), a toujours refusé de reconnaître sa culpabilité et ainsi pouvoir bénéficier d'une amnistie. Le 2 juin 2008 elle a été relâchée de prison pour motifs médicaux. Toutefois, il ne s'agit que d'une libération sur parole et Mutabar Tadjibaeva pourra être renvoyée en prison à tout moment durant les trois prochaines années.

Le Jury a estimé que la vie de Mutabar Tadjibaeva était en danger à cette époque et celle-ci l'a plus tard confirmé. En effet le 20 novembre, elle déclarait à la presse : « le Prix Martin Ennals m'a sauvé la vie »¹.

La lauréate et le MEA sont tous deux conscients que de nombreux autres acteurs ont joué un rôle important dans la création des circonstances qui ont permis sa libération. Ces autres acteurs sont des pays européens (et notamment l'Allemagne, la France, l'Irlande, la Norvège, la Suède, la Suisse et les Pays-Bas), les Etats-Unis et des organisations internationales telles que l'Union européenne (Conseil de l'UE et Parlement européen) et l'OSCE. Un grand nombre d'ONG internationales présentes au sein du Jury (telles que Human Rights Watch, Amnesty International, Front Line, FIDH et OMCT) ainsi que des groupes de solidarité ouzbeks ont aidé à faire pression afin que Mutabar Tadjibaeva sorte de prison et puisse se rendre à l'étranger, mais également afin qu'elle puisse recevoir les soins médicaux dont elle avait urgemment besoin.

Lorsqu'elle était en prison, et ce pendant près de trois ans, les autorités ont essayé de la détruire aussi bien psychologiquement que physiquement. Aucun être humain ne peut supporter un tel traitement pendant un laps de temps aussi long sans en subir les conséquences dévastatrices. Bien qu'elle soit d'une bonne constitution physique, dès sa sortie de prison, Mutabar Tadjibaeva avait besoin de soins médicaux urgents. La dégradation de son état de santé est telle que Mutabar aura probablement besoin d'être maintenue sous traitement médical pendant une très longue période. De plus, la lauréate aura nécessairement besoin d'un soutien politique suivi quand elle retournera dans son pays.

¹ Au magazine *Elle France*, elle déclara : « Cette récompense m'a rendu la liberté. Elle sera désormais mon bouclier », et à *La Tribune de Genève* : «... c'est la clé qui a ouvert ma prison! ». A cet égard, *Le Courrier de Genève* du 21 novembre 2008 titrait : « Le Prix Martin Ennals sort une militante ouzbek de prison ».

Au vu des évènements précédemment décrits, et pour des raisons médicales, Mutabar Tadjibaeva a demandé à la Fondation Martin Ennals d'organiser un programme de rencontres en Europe avec les personnalités impliquées dans sa libération. Elle souhaitait exprimer en personne sa gratitude envers les personnes l'ayant soutenue durant des mois et des années. Ne disposant que d'un court laps de temps, la Fondation Martin Ennals a coordonné la mise en place d'une part d'un complexe programme de rencontres et d'autre part du traitement médical dont la lauréate avait grandement besoin.

Les rencontres ont dû être scrupuleusement organisées en raison de l'état de santé de la lauréate et des disponibilités des différents partenaires. Berlin a été la première ville où elle a été reçue au Ministère Fédéral des Affaires Etrangères et a pu recevoir la première partie de son traitement médical. Ensuite, elle s'est rendue à Genève où un programme général a été organisé avec la Fondation Martin Ennals. Elle a été accompagnée de Genève à Bruxelles, Oslo et Stockholm par le Coordonnateur du MEA. La première partie de son programme de visites s'est terminée par des rencontres à La Haye et à Paris. Puis, elle est revenue à Genève pour recevoir le Prix Martin Ennals 2008. Après la Cérémonie, elle a été opérée à l'Hôpital de Genève grâce à l'intervention de la Fondation Martin Ennals. De plus, le coût de l'opération a été totalement pris en charge par la Ville de Genève. Après sa convalescence, elle s'est rendue à Paris (pour recevoir un autre prix) puis est rentrée à Tachkent.

Ci-dessous se trouvent des photographies qui ont été prises durant cette période :

BERLIN



© Deutscher Bundestag / DBT



De droite à gauche: Mutabar Tadjibaeva avec Heidi Wegener, Présidente du groupe parlementaire Allemagne-Asie Centrale

BRUXELLES



De gauche à droite : Mutabar Tadjibaeva avec H el ene Fla tre, Pr esidente du Sous-Comit e aux Droits de l'Homme, Parlement europ een



De droite   gauche : Mutabar Tadjibaeva avec Riina Ruth Kionka, Repr esentante personnelle pour les Droits de l'Homme (CFSP) du SG/HR Solana, Conseil de l'Union europ eenne

LA HAYE



Le Ministre des affaires étrangères Maxime Verhagen félicite Mutabar Tadjibaeva

STOCKHOLM



De droite à gauche: Mutabar Tadjibaeva avec Björn Lyrvall, Directeur général aux Affaires politiques, Ministère des Affaires Etrangères, Suède



Déjeuner officiel au Ministère des affaires étrangères, Suède



De gauche à droite : Mutabar Tadjibaeva avec Malena Mård, Directeur général adjoint, Chef du Département de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale, Ministère des affaires étrangères, Suède

OSLO



De gauche à droite : Mutabar Tadjibaeva avec Ole Bjornoy, Conseiller supérieur, Dag M. Halvorsen, Sous-Directeur général, Lars Sigurd Valvatne, Conseiller supérieur, et (de dos à la caméra) Idun Aarak, Conseillère, Ministère des affaires étrangères, Norvège

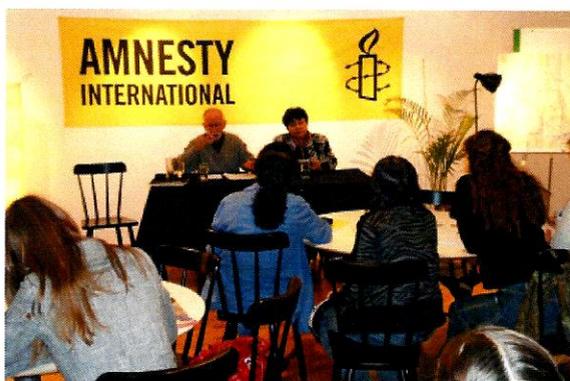


Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

De gauche à droite : Rencontres avec des Organisations de droits de l'homme, organisées par Amnesty (Photos 1 et 2 à Stockholm et Oslo) et la FIDH (Photos 3 et 4 à Bruxelles)

GENEVE



A la fin de son voyage en Europe, Mutabar Tadjibaeva a dû subir une intervention chirurgicale à l'Hôpital de Genève

4. PARTENARIATS CROISSANTS AVEC LA COMMUNAUTE DIPLOMATIQUE, LES MEDIAS ET GENEVE

2008 fut une année exceptionnelle pour le MEA en matière d'engagements avec d'autres partenaires et tout particulièrement avec :

1 L'Union européenne (COHOM), qui a adopté au début de l'année une résolution visant à ce que l'ambassadeur, dont le pays assume la Présidence de l'Union européenne et qui est en poste dans le pays du lauréat MEA, organise une réception en l'honneur du lauréat durant la seconde moitié de l'année. Cette décision rend compte de l'intention de l'UE de s'engager visiblement avec les défenseurs des droits de l'homme dans le monde entier. Une telle reconnaissance contribuera favorablement à la protection qui résulte de la publicité qu'entraîne le Prix Martin Ennals, car c'est un élément clé dans des cas comme celui de Mutabar Tadjibaeva, qui n'est qu'en libération conditionnelle.

2 Dans le contexte de coopération avec les médias, un partenariat stratégique avec la Télévision suisse (TSR) et l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER²) a été conclu. Cet accord est le résultat d'intérêts convergents : d'une part la politique de proximité du MEA qui consiste à intéresser la télévision autant que possible de façon à faire bénéficier les défenseurs des droits de l'homme de la publicité protectrice qu'entraîne le Prix et d'autre part, la TSR et l'UER qui souhaitent utiliser leurs capacités pour tenir leur public informé sur de sujets sérieux, tels que les droits de l'homme, et promouvoir la liberté de la presse. Le MEA étant le projet multilatéral de dix ONG internationales, il est perçu comme le parfait vecteur d'une activité collective. La Télévision suisse et l'UER ont ainsi activement participé à la cérémonie de 2008. La TSR a filmé la cérémonie et préparé un résumé pour les nouvelles, ainsi qu'une émission spéciale de 26 minutes (qui incluait un portrait filmé de la lauréate ainsi que des interviews d'experts) offerte par la Fondation Martin Ennals à l'UER afin qu'elle soit distribuée à ses membres dans le monde entier. Nous espérons qu'avec le temps, ce partenariat continuera à se développer. Il appartient aux parties de montrer, comme le disait Gilles Marchand, Directeur de la Télévision suisse, que «les droits de l'homme font de la bonne télévision».

3 La Ville de Genève, qui soutient depuis longtemps le Prix Martin Ennals, a décidé en 2008, année du 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de participer activement en devenant coorganisatrice de la cérémonie du MEA. La Ville de Genève a mis le Musée Ariana à disposition de la Fondation pour la cérémonie de remise du Prix. Elle a également offert la réception et a joué un rôle important notamment en prenant le coût de l'aide médicale offerte à la lauréate. Sandrine Salerno, Conseillère administrative de la Ville de Genève, a fait un discours marquant lors de l'ouverture de la cérémonie de 2008. Le Prix Martin Ennals maintiendra son indépendance en demeurant le prix international du mouvement non gouvernemental pour les droits de l'homme tout en coopérant de manière rapprochée avec la Ville de Genève, principal centre international des droits de l'homme.

² L'UER compte 75 membres dans 53 pays différents (toute l'Europe ainsi que d'autres réseaux importants dans le monde), www.ebu.ch.

5. LA CEREMONIE DE 2008

La cérémonie annuelle demeure une opportunité unique pour permettre la reconnaissance par le public du travail des défenseurs des droits de l'homme et tout particulièrement de celui des lauréats du Prix. Un communiqué de presse a été publié le 17 novembre 2008 pour annoncer que l'évènement se tiendrait à Genève le 20 novembre.

Pour la première fois, la cérémonie du Prix Martin Ennals a eu lieu dans le magnifique Musée Ariana et a été organisée conjointement avec la Ville de Genève. Le Musée a accueilli des visiteurs jusqu'à atteindre la capacité maximale de remplissage et c'est ainsi que plus de 200 personnes ont pu assister à l'évènement. Le public était composé de membres de la communauté diplomatique (environ 40 ambassadeurs), des représentants d'organisations internationales, des médias, du secteur privé et de la société civile. Le Prix Martin Ennals fait à présent partie des évènements publics importants du calendrier de Genève.



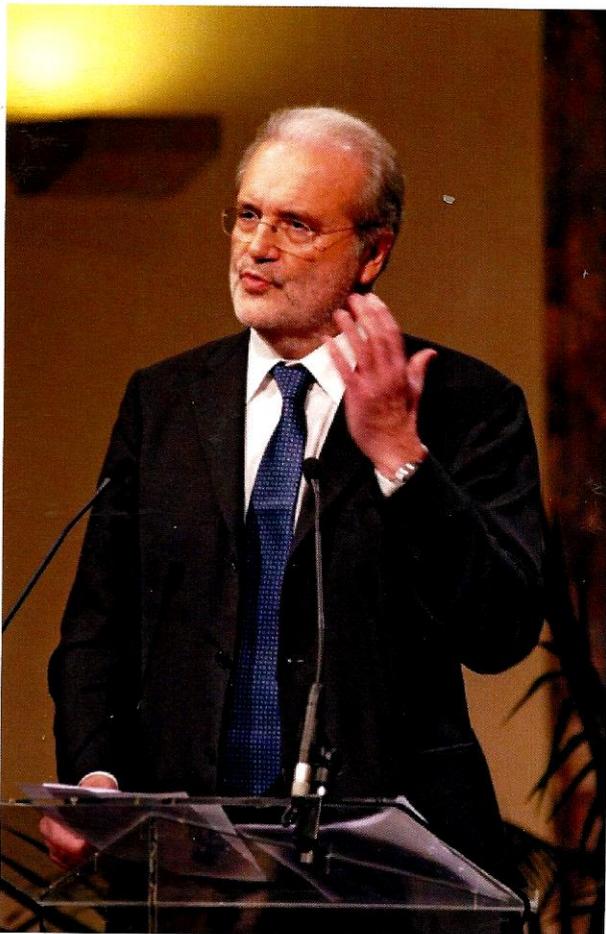
Sandrine Salerno, Représentante de la Ville de Genève, lors de son discours de bienvenue

Une personnalité de la Télévision suisse, Michel Cerutti, a joué le rôle du maître de cérémonie et a dirigé les interviews. Sandrine Salerno, représentant la Ville de Genève, a officiellement ouvert l'évènement et son intervention a été suivie par un discours du Directeur de la Télévision suisse, Gilles Marchand. La lauréate a été présentée par le Président du Prix Martin Ennals, Hans Thoolen et le Prix lui a été remis par la Représentante du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies, Kyung-wha Kang. Un court métrage présenté par la True Heroes Foundation dressait le portrait très révélateur du travail de Mutabar et a été suivi par une table ronde de questions/réponses. La lauréate, Mutabar Tadjibaeva, a parlé avec force et émotion de la situation dans son pays d'origine et a fait part de son inquiétude concernant d'autres défenseurs des droits de l'homme se trouvant toujours en détention. Elle a remercié la communauté internationale pour les efforts fournis afin de la faire libérer de prison : « sans votre aide, je ne serais pas là ce soir ». Les derniers mots furent ceux du Directeur général de l'Union Européenne de Radio- Télévision, Jean Réveillon.

En résumé, la cérémonie de 2008 a permis à la lauréate de s'exprimer et d'être vue et entendue par ceux qui l'ont soutenue mais également par ceux qui la persécutent.



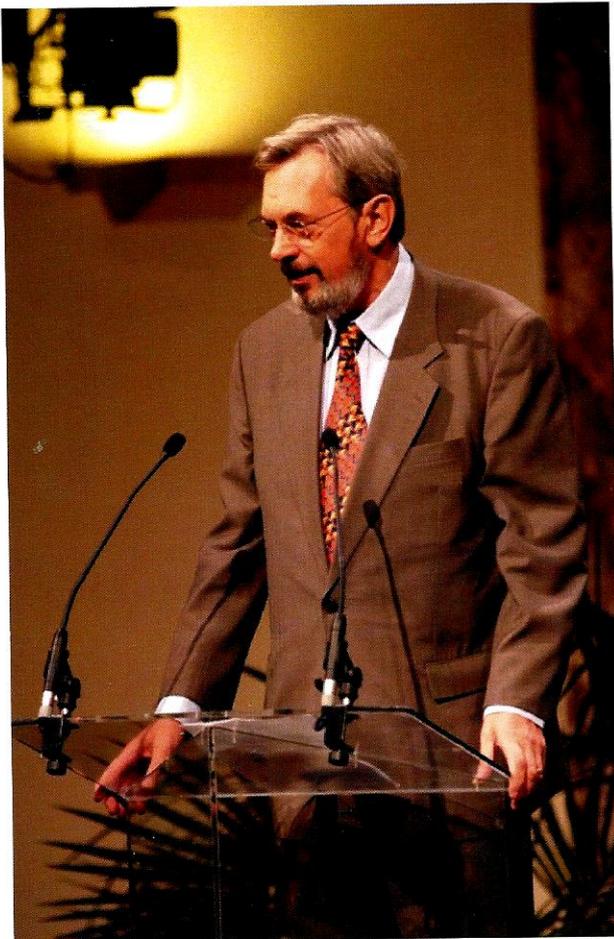
Mutabar Tadjibaeva recevant le Prix Martin Ennals pour les Défenseurs des Droits de l'Homme (MEA) 2008 des mains de Kyung-wha Kang, Haut Commissaire adjointe des Nations Unies aux Droits de l'Homme



Jean Réveillon, Directeur général, Eurovision



Gilles Marchand, Directeur de la Télévision suisse (TSR)



Hans Thoolen, Président du Prix Martin Ennals



Mutabar Tadjibaeva, Lauréate du MEA 2008



Le public lors de la cérémonie



Afin de renforcer l'impact de la cérémonie et pour faire bénéficier la lauréate de la plus grande exposition médiatique possible, deux autres événements ont été organisés avant et après la cérémonie. Avant la cérémonie, un déjeuner d'honneur, sponsorisé par la Mission permanente des Pays-Bas a permis à nos partenaires principaux, aux membres du Conseil et du Jury, de rencontrer la lauréate en privé. Après la cérémonie, une réception offerte par la Ville de Genève au Musée de l'Ariana a permis aux personnalités locales et à la communauté internationale dans son ensemble de rencontrer la lauréate. C'est à cette occasion qu'elle-même et que d'autres personnalités œuvrant pour les droits de l'homme ont été interviewées par les médias internationaux.

6. COMMUNICATION POUR MUTABAR TADJIBAEVA

Dès l'annonce de sa nomination en mai et jusqu'à la cérémonie en novembre, l'objectif principal de la Fondation Martin Ennals a été de générer autant de soutien international et de publicité que possible pour protéger la lauréate, et en particulier d'obtenir (a) sa libération de prison et (b) la permission de se rendre à l'étranger pour bénéficier de soins médicaux dont elle avait grandement besoin et pour recevoir le Prix.

Elle a été libérée de prison sous condition le 2 juin 2008 et demeurera soumise au régime de la libération conditionnelle pendant les trois prochaines années. Au moment de sa libération, elle faisait l'objet d'un véritable harcèlement et était pratiquement assignée à résidence. La Fondation Martin Ennals a entrepris plusieurs initiatives politiques afin d'obtenir du Gouvernement ouzbek qu'il l'autorise à se rendre à l'étranger. Finalement, c'est en octobre qu'elle a reçu l'autorisation de se rendre en Allemagne pour recevoir des soins médicaux.

Pendant ses visites en Allemagne, Suisse, Belgique, Norvège, Suède et France, Mutabar Tadjibaeva a été interviewée par un grand nombre de chaînes de télévision (NRK, TSR, TV3, etc.), de radios, de journaux et de magazines. Il y a eu de nombreuses émissions diffusées à la radio (BBC Radio, Swiss Radio, etc.) et la presse écrite (et notamment des sites Internet) a parlé de la lauréate du MEA comme elle ne l'avait encore jamais fait. Certains quotidiens³ ont même fait référence au MEA comme étant le « Prix Nobel des Droits de l'Homme ». Bien qu'il s'agisse quelque peu d'une exagération, ceci confirme que le MEA prend une véritable ampleur et est considéré comme représentant la communauté internationale.

Une émission de 26 minutes préparée par la TSR a été offerte par la Fondation Martin Ennals à l'UER le 28 novembre. Ce programme contient des images très émouvantes de Mutabar Tadjibaeva, du massacre d'Andijan, des interviews avec des experts internationaux ainsi que les grands moments de la cérémonie. La Fondation Martin Ennals a utilisé des images du film de True Heroes Foundation à La Haye pour cette émission. Toutefois, une version plus longue est également disponible via l'UER.

Le nombre de visites du site Internet se chiffrait en centaines, sept jours après l'annonce et atteignait 3000 au mois de décembre. Les portraits filmés de la lauréate peuvent être visionnés sur le site www.martinennalsaward.org. L'impact est difficile à mesurer mais il est certain que ce nouvel outil de communication permettra au public des pays concernés de bénéficier d'une information non censurée sur les lauréats du Prix Martin Ennals.

³ Par exemple, *Le Monde* du 25 novembre 2008 et *La Tribune de Genève* du 21 novembre 2008.

Un effort spécial a été fait afin de toucher le public en Ouzbékistan car il est impossible d'envisager une protection efficace des défenseurs des droits de l'homme, qui sont très exposés, sans une publicité ciblée dans la région dans laquelle ils se trouvent. A cet égard, la Fondation Martin Ennals a produit un DVD disponible en ouzbek, anglais, français, allemand et espagnol, contenant l'émission de 26 minutes préparée par la Télévision suisse ainsi que l'ensemble de la cérémonie qui s'est tenue à Genève le 20 novembre.

En 2008, d'autres organisations ont demandé des informations et des images. Le vendredi 21 novembre, des images du film sur Mutabar ont été montrées au Palais des Nations à Genève grâce à une initiative de cinq ONG pendant leur session d'information qui précède l'Examen Périodique Universel (UPR) de l'Ouzbékistan, prévu pour le mois de décembre 2008.

7. FINANCES ET RECHERCHE DE FONDS EN 2008

En 2008, la Fondation Martin Ennals a poursuivi sa stratégie en matière de mobilisation de fonds qui vise à rechercher un appui pluriannuel auprès d'un certain nombre de bailleurs de fonds institutionnels pour la période 2004-2009. Nos donateurs en 2008 étaient Oxfam Novib (Pays-Bas), le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse-Direction du développement et de la coopération (DDC), Irish Aid - Ministère des affaires étrangères de l'Irlande, le Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne, le Ministère des affaires étrangères de l'Espagne, le Ministère des affaires étrangères de la Suède, le Ministère des affaires étrangères de la Norvège, la Ville de Genève et la Mission permanente des Pays-Bas à Genève.

La contribution des membres du Jury a représenté 10% du budget total, pour la troisième année consécutive.

L'aide généreuse apportée par ces donateurs institutionnels et par les partisans de notre cause a permis d'équilibrer les comptes comme le montre le Rapport Financier 2008, malgré les coûts supplémentaires induits par l'investissement fait cette année dans les relations avec les médias.

Conformément à l'accord conclu avec l'OMCT, cette dernière a produit des comptes complets pour la Fondation Martin Ennals. En garantissant que tous les paiements sont effectués par l'intermédiaire de l'OMCT, le Conseil a pu obtenir une image complète de la situation financière et des comptes solides. Ces comptes sont audités par Marcel Lauper, Expert Comptable à Genève et seront disponibles en février 2009.

8. DIVERS

Le Conseil de la Fondation Martin Ennals s'est réuni le 13 mai à La Haye ainsi que les 28 janvier et 21 novembre à Genève. Plusieurs membres du Jury étaient présents comme observateurs. Le Jury s'est réuni le 13 mai 2008, sa prochaine réunion pour la sélection du ou des lauréat(s) 2009 se tiendra à la mi-mai 2009, probablement à Madrid.

Tout au long de l'année 2008, le Prix Martin Ennals a continué à recevoir un soutien continu des ONG qui composent le Jury. Elles représentent une unique coalition d'organisations de droits de l'homme et apportent une véritable contribution en ce qui concerne la sélection des candidats et la publicité faite autour des gagnants du Prix et de la cérémonie. Durant l'année, le Secrétariat de Genève (qui est assuré par une seule personne travaillant à plein temps) s'est impliqué dans la mise en œuvre du programme de travail. Celui-ci incluait, en particulier, la coordination entre les membres et les partenaires, la logistique, la recherche de fonds, la rédaction de rapports, la production de documents en plusieurs langues pour les DVD, le site Internet et autres publications. Le Secrétariat est soutenu par des consultants spécialisés en Internet, médias et en communication. La Fondation Martin Ennals renouvelle ses sincères remerciements à son équipe de volontaires pour leur soutien tout au long de l'année.

Le 15 mai 2008, la Fondation Martin Ennals a co-sponsorisé une soirée spéciale sur les « Défenseurs des Droits de l'Homme en Images » avec True Heroes Foundation, la Section Néerlandaise de la CIJ et l'Institut Néerlandais pour les Droits de l'Homme. La participation à cette réunion dans l'hôtel Babylon de La Haye a clairement démontré le potentiel que comporte le fait d'utiliser des images télévisées pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

En ce qui concerne le suivi des lauréats, comme dans les années précédentes, la Fondation Martin Ennals a maintenu un contact avec tous les lauréats des années passées. La lauréate de cette année, dès le moment de sa nomination, a nécessité une grande coordination et un appui logistique très important de la part du Secrétariat et des ONG du Jury, comme précisé ci-dessus.

En 2008, la Fondation Martin Ennals a prorogé ses deux accords avec l'OMCT : l'un pour un tarif fixe qui couvre les dépenses que cette dernière engage en facilitant l'hébergement du Secrétariat du MEA (principalement un espace bureau, et des télécommunications); l'autre pour couvrir les coûts d'exploitation liés au Prix Martin Ennals (notamment les coûts de personnel et des services de consultance, voyages, publications, site Internet).

Le Président de la FME a participé a deux festivals de films : (1) au Festival du Film Documentaire de Thessalonique qui s'est tenu du 7 au 16 mars. Le Président a fait partie des membres du jury pour le prix Amnesty International du meilleur film sur les droits de l'homme. Le prix a été attribué au film *Price of Sugar*, un film sur un défenseur des droits de l'homme en République Dominicaine relatif aux migrants haïtiens ; et (2) à la nuit d'ouverture du 10e Festival Amnesty International du Film, à Amsterdam le 26 mars, qui s'intéressait tout particulièrement au rôle des défenseurs des droits de l'homme. Il accompagnait Lida Yusupova, lauréate 2004 du MEA et amie proche du défenseur des droits de l'homme assassinée, Anna Politkovskaya, à qui le film d'ouverture, *Anna, Seven Years on the Frontline*, était dédié.

Nous accueillons Louise Arbour, ancienne Haute Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme ayant rejoint la liste de nos membres honorifiques. La Fondation Martin Ennals accorde une grande importance à la confiance qu'elle et que les autres membres expriment à son travail.

PRINCIPAUX PARTENAIRES ET SPONSORS INTERNATIONAUX



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



Oxfam Novib



Federal Foreign Office



Irish Aid

Department of Foreign Affairs
An Roinn Gnóthaí Eachtracha



MINISTERIO
DE ASUNTOS EXTERIORES
Y DE COOPERACION

SECRETARIA DE ESTADO
DE ASUNTOS EXTERIORES

OFICINA DE DERECHOS HUMANOS



Koninkrijk
der Nederlanden

50Brot
JAHRE für die Welt



VILLE DE
GENÈVE



EBU·UER



télévision
suisse

COLOPHON

La Fondation Martin Ennals est une entité légale reconnue par la loi hollandaise, enregistrée auprès de la Chambre de commerce de Utrecht sous le n° 41186445.

Le CONSEIL de la Fondation en 2007 était composé des personnes suivantes:

Johannes Thoolen, Président
Leah Levin, Vice-présidente
Simia Ahmadi, Trésorière
Nicola Duckworth, Membre
Michel Veuthey, Membre
Sharon Rusu, Membre

Le JURY du Prix Martin Ennals 2008 était composé de dix organisations internationales des droits de l'homme qui sélectionnent leurs propres représentants:

Amnesty International
Human Rights Watch
Human Rights First
Diakonie, Allemagne
Front Line
Huridocs
Commission Internationale de Juristes
Organisation Mondiale Contre la Torture
Service International pour les Droits de l'Homme
Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme

Les MEMBRES HONORIFIQUES du Prix Martin Ennals :

Louise Arbour (Canada)
Theo van Boven (Pays Bas)
Leandro Despouy (Argentine)
Adama Dieng (Sénégal)
Robert Fulghum (EUA)
Barbara Hendricks (Suède)
Asma Jahangir (Pakistan)
Werner Lottjet (Allemagne)
José Ramos-Horta (Timor oriental)

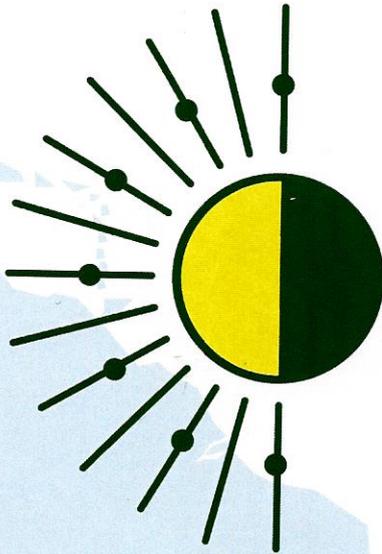
Le SECRETARIAT du Prix Martin Ennals est basé à Genève. Il est dirigé par Luis Marreiros, Coordonnateur du MEA/MEF.

HUMAN
RIGHTS
WATCH



fidh

OMCT



 human rights *first*



HURIDOCS